

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°101/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **13 novembre 2025**Date d'affichage : **20 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 19 novembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
Yveline CORDIER, Jean-Michel BRUNET, Violaine PIQUET-GAUTHIER, formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Marielle BOY, Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Jean-Michel BRUNET a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	8
VOTANTS	:	8

OBJET : BUDGET DE LA PICO-CENTRALE - DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de la pico centrale afin de prévoir les crédits nécessaires au remboursement en intérêts de la dette.

Soit les mouvements suivants :

DM N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6003 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à réchénage	0,00 €	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 700,00 €	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE les nouvelles inscriptions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance

Jean-Michel BRUNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel BRUNET".